



[Les entretiens virtuels de Belleville] - A vos agenda, Le deuxième débat aura lieu jeudi 18 février à 17h30

A VOS AGENDA

Après un premier débat sur le thème de la démocratie, nous poursuivrons les Entretiens virtuels de Belleville autour du revenu universel.

« En 2031, le revenu universel, un eldorado ou une impasse ? »

Vous trouverez ci-joint le descriptif de ce deuxième débat accompagné du programme complet des Entretiens virtuels de Belleville.

Pour échanger sur ce thème, rendez-vous le 18 février à partir de 17h30 sur notre site cfdt.fr ou sur notre page Facebook, www.facebook.com/la.CFDT/. Cette visioconférence est ouverte à toutes et tous, n'hésitez pas à diffuser l'information autour de vous.

Si vous souhaitez voir ou revoir notre premier débat, son replay est accessible sur notre site, sur la page Entretiens virtuels de Belleville.





Cfdt:

LES ENTRETIENS VIRTUELS DE BELLEVILLE

2031, LE MONDE QUE NOUS FERONS

18 FÉVRIER - 17H30

EN 2031, LE REVENU UNIVERSEL, UN ELDORADO OU UNE IMPASSE ?

La crise sanitaire et les difficultés économiques remettent le revenu universel, brandi comme un remède à la raréfaction des emplois induite par les progrès techniques et numériques, dans le jeu du débat public. Pour y voir un peu plus clair, explorons les facettes de ce changement de paradigme.

Avec la participation de :

**ELENA
AMBÜHL**

membre du collectif
Droit au revenu

**FRANÇOIS
BOURGUIGNON**

économiste, professeur
émérite de l'école
d'économie de Paris

**JOCELYNE
CABANAL**

secrétaire nationale
de la CFDT

**LAURENT
GRANDGUILLAUME**

président de *Territoires zéro
chômeur de longue durée*

**GASPARD
KOENIG**

président du think-tank
Génération Libre

Animation : Anne-Sophie BALLE

Pour suivre ce débat et poser vos questions à nos intervenants,
rendez-vous sur [CFDT.FR](https://www.cfdt.fr) et  www.facebook.com/la.CFDT/

Infos pratiques

Les entretiens virtuels de Belleville - 2031 : 70 millions de présidents de la République ?

Documents

[Les entretiens virtuels de Belleville - Deuxième débat](#)